



INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DE SERVICE

POMPE SUBMERSIBLE SPIDO PRO KTP 500 II RACCORDEMENT VERTICAL



AVANTAGES

- Pompe munie d'un flotteur marche/arrêt automatique, se met automatiquement en marche lorsque le niveau d'eau monte
- Raccord taraudé vertical F 1" 1/4
- Conception anti-basculement / anti-roulis

NOTICE ORIGINALE

REV01

RÉF. 002266

DIPRA

65 Rue de Luzais,
38070 Saint-Quentin-Fallavier
FRANCE

- 1. SÉCURITÉ**
- 2. DOMAINES D'UTILISATION**
- 3. MONTAGE**
- 4. NETTOYAGE / ENTRETIEN**
- 5. ABAQUE DE PERFORMANCES**
- 6. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**
- 7. AIDE EN CAS D'ANOMALIES**
- 8. GARANTIE**

1. SÉCURITÉ

Veuillez lire attentivement le mode d'emploi et vous familiariser avec les composants et l'utilisation correcte de ce produit. Le fabricant n'endosse pas la responsabilité en cas de dommages suite au non-respect des instructions et consignes. Les dégâts causés suite au non respect des instructions et consignes ne sont pas couverts par la garantie. Gardez ce mode d'emploi, il doit être transmis à tout usager à qui on aurait cédé la pompe.

- Les personnes non familiarisées avec le contenu de ce manuel d'utilisation ne doivent pas utiliser cet appareil.
- Cet appareil ne peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes à capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience et de connaissances si ils sont surveillés ou ont été instruits concernant l'utilisation sûre de l'appareil et comprennent les risques en découlant. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et la maintenance par l'utilisateur ne peuvent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- La pompe ne doit pas être utilisée lorsque des personnes se trouvent dans l'eau.
- La pompe doit être alimentée par un dispositif de protection contre le courant de défaut (RCD / interrupteur FI) avec un courant de défaut mesuré

n'étant pas supérieur à 30 mA.

- Le câble d'alimentation de cet appareil ne doit pas être remplacé. En cas d'endommagement du câble, l'appareil doit être mis au rebut.
- Coupez l'alimentation électrique de l'appareil et laissez-le refroidir avant le nettoyage, l'entretien et le stockage.
- Protégez les composants électriques contre l'humidité. Ne les plongez jamais dans l'eau ou un autre liquide lors du nettoyage ou du fonctionnement afin d'éviter tout choc électrique. Ne mettez jamais l'appareil sous l'eau courante. Suivez les instructions énoncées dans la section « Entretien et détection des pannes ».



Faites particulièrement attention aux indications précédées des symboles suivants :



Avertissement que le non-respect de l'instruction comporte un risque très grave pour les personnes et les biens

Le non-respect de cette instruction peut entraîner une décharge électrique susceptible de provoquer des blessures et/ou des dégâts matériels.

Vérifiez que la pompe n'ait pas subi de dommage au cours du transport. En cas de dommages éventuels, prévenez le distributeur sous huitaine à compter de la date d'achat.

2. DOMAINES D'UTILISATION

La pompe submersible Spid'O sert au refoulement des eaux grises sans matières fécales domestiques. L'eau peut être souillée par des matières en suspension ou des particules (ne dépassant pas une grosseur des grains de 10 mm). L'utilisation pose pour condition d'observer les consignes de sécurité, les caractéristiques techniques et le mode opérationnel.

L'utilisation dans des zones à risque d'explosion (ATEX) est interdite.

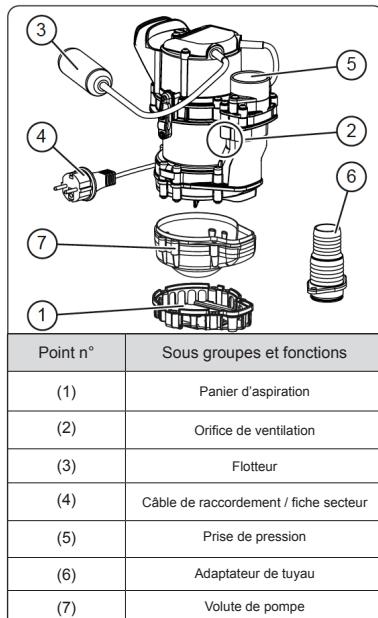
Les domaines d'utilisation suivants sont prévus pour le produit :

- pompage de petits plans d'eau ou d'accumulations d'eau (utilisation mobile)
- utilisation dans des réservoirs à prévoir sur site ou des regards hébergeant une pompe
- évacuation des eaux de machines à laver et de lavabos (eaux grises).

La pompe submersible pour eaux grises avec roue vortex est équipée d'un flotteur de détection du niveau. Le câble de raccordement est équipé d'une fiche secteur avec terre.

La zone d'aspiration de la pompe dispose d'un panier d'aspiration qui prévient l'aspiration de matières grossières (> de 10 mm de Ø).

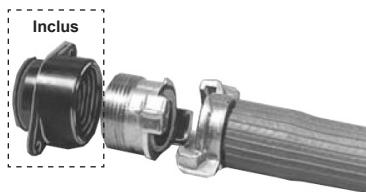
Le démontage du panier d'aspiration est possible pour une aspiration à un niveau plus profond.



3. MONTAGE

ATTENTION ! Ne pas tirer sur le câble ou porter l'appareil par le câble !
Se servir de la poignée pour manipuler et porter la pompe.

1. Pièce filetée avec joint circulaire, raccord rapide et tuyau" en 1¹/₄"



Les pompes submersibles Spid'O sont fournies avec une sortie de refoulement verticale (R 1 1/4"). Il suffit de visser l'adaptateur de tuyau fourni pour raccorder d'autres variantes.

Positionner la pompe dans le puisard (Raccordement du tuyau en PVC)

- Positionner la pompe submersible sur une surface plane et stable.
- Observer le niveau de connexion de la pompe. (1)
- Tenir compte de l'eau résiduelle. (2)

Aspiration en profondeur (option en cas d'emploi mobile) :

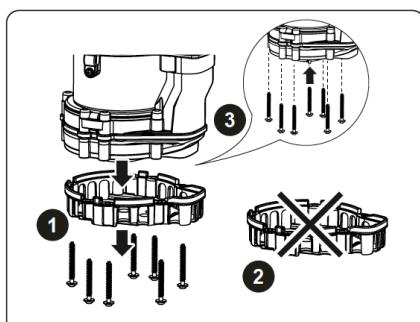
Procéder comme suit pour aspirer jusqu'à un niveau résiduel de 20 mm :

2. Tubulure de raccordement avec réduction pour tuyau 35 et 42



- dévisser le panier d'aspiration. (1)
- enlever le panier d'aspiration et le ranger pour un usage ultérieur. (2)
- bloquer la volute de pompe (déjà emboîtée) avec les vis. (3)
- positionner la pompe sur une surface plane et stable.
- placer le flotteur manuellement à la position « MARCHE » jusqu'à ce le nouveau souhaité soit atteint.

L'aspiration démarre immédiatement.

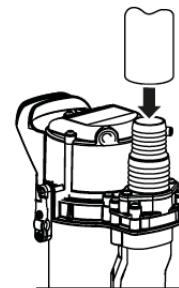


Établir la prise de pression

(B – emploi mobile)

- ▶ Démonter la tubulure de raccordement (deux vis).
- ▶ Monter l'adaptateur de tuyau y compris le joint avec les mêmes vis.
- ▶ Tirer la bride de fixation par-dessus l'extrémité du tuyau de refoulement.
- ▶ Glisser le tuyau de refoulement sur l'adaptateur de tuyau.
- ▶ Serrer la bride de fixation à la main sur une position adaptée ou fixer le tuyau à l'aide d'un collier de serrage.

B



Établir le raccordement au secteur / la mise en service

- ▶ Enficher la fiche secteur.
- ▶ La pompe démarre automatiquement (dès l'atteinte du niveau s'y rapportant).
- ▶ Vérifier que la conduite de refoulement est encore fermement raccordée après le premier fonctionnement de la pompe.
- ▶ Effectuer un contrôle fonctionnel
- ▶ La mise en service de la pompe submersible est terminée.

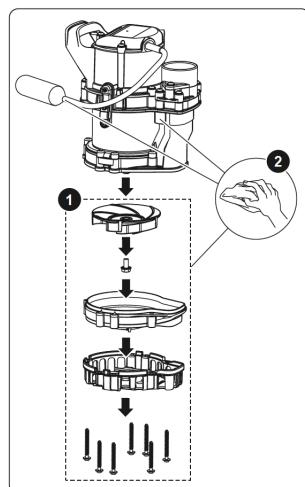
4. NETTOYAGE - ENTRETIEN

ATTENTION : RETIRER LA FICHE DU SECTEUR avant d'entamer les travaux au niveau de la pompe !

Contrôle fonctionnel / nettoyage

Il convient de désassembler et de nettoyer la pompe, et d'éliminer d'éventuels dépôts, à intervalles réguliers afin de protéger la pompe contre les dépôts et particules susceptibles de la bloquer.

- S'assurer de la souplesse de fonctionnement du flotteur.
- Démonter le panier d'aspiration.
- Démonter la volute de pompe.
- Vérifier l'absence de déformations et la souplesse de fonctionnement de la roue vortex.
- Nettoyer les orifices de ventilation.
- Nettoyer la roue vortex démontée dans l'eau.



ATTENTION :

Une utilisation dans les piscines et dans les pièces d'eau du jardin ainsi que dans leurs périmètres de protection n'est autorisée que si ces derniers ont été construits conformément à VDE 0100 § 49d.

Veuillez consulter votre électricien agréé. À des fins de lubrification et de refroidissement, les pompes submersibles contiennent de l'huile qui, en cas d'endommagement, peut s'échapper et contaminer le fluide refoulé !

Avant de mettre votre pompe submersible Spid'O KTP 500 en service, faites contrôler par un spécialiste si les précautions électriques ci-dessous sont respectées :

Prise de liaison au neutre, transformateur de séparation ou dispositif de protection à courant différentiel résiduel. Celles-ci doivent correspondre aux normes électriques, et être en parfait état de fonctionnement.

La prise électrique doit être protégée contre l'humidité!

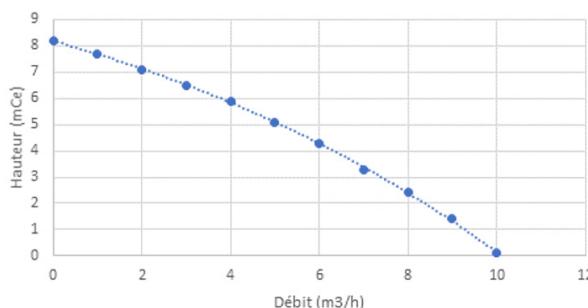
En cas de risque d'inondation, la connexion électrique (prise) doit être dans une zone qui ne pourra pas être inondée.

5. ABAQUE DE PERFORMANCES

Tableau de performances

DÉBIT - Q [M ³ /H]	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
H [M]	8,2	7,7	7,1	6,5	5,9	5,1	4,3	3,3	2,4	1,4	0,1

Abaque de performances de la pompe submersible KTP 500 II



6. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

PIUSSANCE	VITESSE	TYPE DE COURANT	TENSION DE SERVICE	COURANT NOMINAL	FUSIBLE	LONGUEUR DE CÂBLE	TYPE PROTECTION	PROTEC. DU MOTEUR
500 W	2850 t/mn	50 Hz alternatif	230 V	2,5 A	B 16 A	10 m	IP 68	Intégrée
Hauteur de commutation		MARCHE	ARRÊT					
KTP 500 II		160 mm	80 mm					

Dimensions (pompe) :

POIDS	HAUTEUR	DIAMÈTRE
6 kg	220 mm avec manette	185 x 150 sans flotteur

Avantages

- Le remplacement de la bride filetée peut s'effectuer en desserrant les vis à tête cylindrique (fini donc les tracasseries avec les raccords de tuyaux bloqués, plus de tuyaux qui tournent dans le vide).
- Absolument sans corrosion
- Pompe submersible universelle,
- adaptée également pour les anciennes constructions et les puisards de reprise en place.
- Profondeur maximale d'immersion : 7 m
- Température permanente pour le refoulement d'eaux usées 25°C.

7. AIDE EN CAS D'ANOMALIES

Anomalie	Origine possible	Mesures pour y remédier
La pompe ne fonctionne pas	<ul style="list-style-type: none"> - Tension de réseau fait défaut - Déclenchement du fusible - Câble de raccordement défectueux - Flotteur défectueux - Surchauffe 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la tension de réseau - Remplacer le fusible - Réparation par SAV SPID'O - Remplacer le couvercle avec le flotteur (travaux à effectuer par un électricien qualifié) - La pompe submersible se remet automatiquement en marche après la chute de la température
La turbine est bloquée	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôts d'impuretés ou de matières solides entre la roue vortex et la volute de pompe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer la pompe
Rendement réduit	<ul style="list-style-type: none"> - Panier d'aspiration bouché - Usure au niveau de la bride d'aspiration - Usure au niveau de la turbine - Orifice de sortie bouché 	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage de la pompe - Remplacer la bride d'aspiration - Remplacer la turbine - Nettoyer l'orifice de sortie

8. GARANTIE

Cette pompe est garantie 2 ans à compter du jour de l'achat. Cette garantie comprend le remplacement gratuit des pièces défectueuses ou de l'appareil, le choix étant laissé à la libre initiative du vendeur, sous réserve d'une utilisation conforme à la notice. Cette garantie couvre également toutes les conséquences des défauts ou vices cachés (article 1641 et suivants du Code Civil).

Conditions de validité de la garantie : l'appareil doit toujours avoir été manipulé de manière adéquate, suivant les instructions de cette notice. L'appareil ne doit pas avoir été modifié ou avoir fait l'objet de réparation ou autre intervention par une personne autre que le Service Après-Vente agréé.

La garantie ne s'applique plus dans les cas suivants :

- non-respect de la notice (en particulier non protection contre le gel, pompage de sable, fonctionnement à sec, raccordement électrique incorrect...)
- tentative de réparation de l'appareil
- modifications techniques de l'appareil
- utilisation de pièces de rechange autres que celles d'origine
- endommagement/actes de malveillance (chute ou traces de chocs sur l'appareil)
- utilisation non appropriée (ex : usage industriel, fonctionnement en continu), et en particulier : passage de particules dures et lourdes (cailloux), passage d'une quantité de

sable excessive, eau salée, eau avec forte teneur en calcaire...

- défaut d'entretien ou de nettoyage

Pièces exclues de la garantie, au-delà des 6 premiers mois (dans le cas où ces pièces sont fournies avec la pompe) : filin de suspension, kit d'aspiration, crosse et canne de refoulement, vanne, bouchons, clé de filtre, filtre et vessie de réservoir.

Une intervention sous garantie ou un échange par un produit neuf durant la période de garantie ne prolonge pas la durée initiale de la garantie.

La prise en charge des appareils sous garantie est assurée par le revendeur du produit.

Le produit doit être accompagné de tous ses accessoires et du ticket de caisse ou de la facture d'origine ainsi que d'un courrier expliquant le motif du retour ou les symptômes de panne constatés.

RENSEIGNEMENTS :

1. Dans le cas où votre appareil ne fonctionne plus, vérifiez tout d'abord si d'autres raisons, comme une interruption de l'alimentation électrique ou une manipulation inadéquate peuvent en être la cause.

2. Dans le cas d'une réparation, veillez à ce que l'appareil défectueux soit accompagné des documents suivants :

- facture
- description de la panne (une description aussi précise que possible accélérera la réparation).

3. Avant d'envoyer votre appareil, enlevez tous les accessoires qui ne font pas partie des composants originaux fournis avec la pompe. Nous n'endossons pas la responsabilité au cas où ces accessoires manquent à la remise de la pompe.

Pour obtenir la liste des pièces disponibles, adressez-vous à votre revendeur.

DIPRA met tout en oeuvre pour fournir les pièces détachées principales (dites d'usure) pour ce produit sous et hors période de garantie. La durée prévue est de 5 années à partir de la date de fabrication du produit, qui apparaît sur la plaque signalétique de celui-ci.

En cas de demande d'intervention de la garantie ou de pannes, veuillez contacter votre revendeur. Une intervention sous garantie ou un échange par un produit neuf durant la période de garantie ne prolonge pas la durée initiale de la garantie.



■ Seulement pour les pays de l'U.E.

Ne jetez pas les appareils électriques/électroniques à la poubelle !

Conformément à la directive européenne 2012/19/EU sur les anciens équipements électriques et électroniques et son application dans la législation nationale, les appareils usagés de ce type doivent faire l'objet d'une collecte séparée pour être recyclés dans le respect des règles de protection de l'environnement. Si vous avez des questions, veuillez-vous adresser à votre service local de traitement des déchets.



DIPRA – 65 rue de Luzais, 38070 St Quentin-Fallavier – France

Déclaration de conformité

- F Par la présente nous, DIPRA, déclarons être seul et unique responsable de la conformité des produits énoncés ci-dessous (Art.) aux principales exigences des directives européennes (EUdir.) indiquées et à toutes les modifications suivantes.
- GB EC declaration of conformity
We, DIPRA, declare in our sole responsibility that the product identified below comply with the basic requirements imposed by the EU directives specified below including all subsequent amendments.

Art. 002266 - ref. KTP 500 II
EU dir. 2006/42/CE- CEM/EMC Dir.

Normes suivies / applied standards

- EN 809 : 2012-10
- EN 60034-1 : 2015-02
- EN 60034-5 : 2007-09
- EN 60335-1 : 2012-10
- EN 60035-2-41 : 2010-11

Saint Quentin-Fallavier, le 26 juillet 2021

Laure Empereur – DG/CEO



Dipra
65 Rue de Luzais,
38070 Saint-Quentin-Fallavier
FRANCE